



**ACUFC**

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS  
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

# SOMMAIRE

## TERRITOIRES DU NORD-OUEST

**RAPPORT 1** État des lieux dans les communautés francophones  
en situation minoritaire

### RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FORMATION

#### EXIGENCES

Aucun processus de certification initiale en vigueur aux T.N.-O. pour ÉPE ayant suivi une formation collégiale.

Les T.N.-O. ne sont pas partie prenante de l'Accord provincial-fédéral sur les équivalences favorisant la circulation des compétences et du savoir au pays.

Formation continue exigée par la loi, même si le nombre d'heures à effectuer n'est pas précisé.

Directions des centres de la petite enfance réglementés tenus de documenter la participation annuelle de leur personnel à du perfectionnement professionnel sur le développement, l'apprentissage et les soins de l'enfant.

Titulaires de permis de garderie en milieu familial tenus de suivre annuellement de la formation continue et de documenter leur participation.

### SERVICES DE GARDE RECONNUS

#### TYPES ET EXIGENCES

Deux types de centres aux T.N.-O. :

- ▶ **Type I** : centres de garde de la petite enfance réglementés
- ▶ **Type II** : services de garde en milieu familial réglementés

#### **Principaux membres du personnel :**

requis d'avoir 19 ans ou plus, des qualifications postsecondaires (un certificat minimum), et des connaissances en matière de développement de l'enfant et de pratiques d'apprentissage.

#### **Assistants et assistantes aux soins des**

**enfants** : tenus d'avoir au moins 16 ans et de travailler en tout temps avec un membre du personnel principal.



## PROFIL PROFESSIONNEL

### NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES

On dénombre 245 aides-éducatrices et éducatrices de la PE aux T.N.-O., tous dans la région de Yellowknife, et 15 ayant le français comme première langue parlée; salaire annuel médian : 31 051 \$ (2015).

Les membres du personnel en PE, toutes langues confondues sont presque toutes des femmes; près de la moitié de descendance autochtone et environ 1 sur 8 personnes membres d'une minorité visible.

#### À retenir en ce qui touche la formation :

- ▶ près de la moitié ne détient aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire;
- ▶ à peine le quart du personnel en PE a effectué des études en sciences sociales et comportementales;
- ▶ la grande majorité des membres du personnel consulté ont suivi de la formation au cours de la dernière année, sur place, et toutes les formations comportaient un volet sur la construction identitaire.

## FINANCEMENT



Engagement à mettre en œuvre un réseau universel de services de garde. Priorités d'action adoptées dans le cadre de l'Accord Canada et T.N.-O. :

- ▶ soutenir la prestation de services de garde de qualité;
- ▶ appuyer le perfectionnement professionnel et la formation en matière de culture et de diversité pour tout le personnel en garderie agréée;
- ▶ augmenter le nombre de professionnels qualifiés en ÉPE dans les services de garde agréés;
- ▶ soutenir l'accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans toutes les collectivités.

Bonification des subventions en appui aux places existantes et à la création de places pour les 2 à 5 ans, répondant aussi aux besoins de garde avant et après l'école.

Allocation de sommes à la création de places pour poupons ou à la conversion de places pour enfants d'âge préscolaire en places pour poupons.

Éventail élargi de cours en ligne, de formation en milieu de travail et autres incluant le développement de ressources culturelles, entre autres, en français.

Offre d'un programme de diplôme (2 ans) en PE à temps plein en anglais en mode présentiel au Collège Aurora.

Bourses d'études aux personnes étudiant à temps plein au diplôme ou au bac en PE dans un collège ou une université hors territoires.

Subvention aux services de garde agréés afin de majorer le salaire du personnel qui travaille en contact direct avec les enfants.

# SERVICES DE GARDE RÉGLEMENTÉS

## GOVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ

Un seul centre de garde de la petite enfance réglementé pour desservir la population francophone – Yellowknife :

- ▶ situé dans l'unique école élémentaire de langue française
- ▶ accueil de poupons, bambins et d'enfants d'âge préscolaire du lundi au vendredi
- ▶ programme de maternelle pour enfants de 4 ans offert par la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest

### Nombre d'enfants francophones en garderie réglementé aux T.N.-O.

| GARDERIE PLEIN SOLEIL     | Capacité  | Fréquentation actuelle | Liste d'attente |
|---------------------------|-----------|------------------------|-----------------|
| Poupons                   | 16        | 16                     | 20              |
| Bambins                   | 8         | 7                      | 8               |
| Enfants d'âge préscolaire | 16        | 15                     | 6               |
| <b>Total</b>              | <b>40</b> | <b>38</b>              | <b>34</b>       |

### Bassin d'enfants francophones : ce qu'il faut savoir

Selon le Recensement 2016, dans les territoires, 390 enfants de 0 à 4 ans ont un parent francophone et 80 n'ont aucun, mais parlent le français à la maison. Donc, 470 enfants pourraient fréquenter un service de garde francophone.

Selon les données de 2011, 36,5 % des enfants 0 à 4 ans qui habitaient dans les territoires résidaient aux T.N.-O. En conservant cette proportion, on estime qu'environ 173 des enfants francophones 0 à 4 ans y habitaient en 2016.

La proportion d'enfants francophones fréquentant un centre réglementé se situe à 32,4 %, légèrement supérieure à la proportion totale des 0 à 5 ans occupant une place en garderie réglementée, soit 26,9 % en 2016.

Ce pourcentage est encore loin de l'engagement territorial envers la création d'un réseau universel de services de garde.

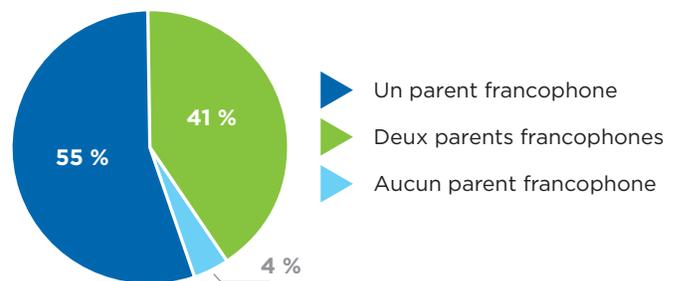
### Principaux besoins :

- ▶ nécessité d'ouvrir des places dans la région de Yellowknife tel que le confirment la liste d'attente et le nombre de poupons inscrits;
- ▶ service de garde réglementé pour desservir la région de Hay River où réside 13,8 % de la population francophone.

Près des 3/4 des enfants francophones n'ont qu'un seul parent francophone ou aucun. Selon un sondage, près de trois enfants sur cinq en garderie ne parlent pas le français à la maison ou y parlent le français et une autre langue. Besoin :

- ▶ la nécessité d'offrir un environnement de garde francophone pour consolider l'identité francophone chez l'enfant.

### Langue parlée à la maison aux Territoires du Nord-Ouest



**À noter :** toutes les familles consultées, dont l'enfant fréquente un service de garde francophone, bénéficient d'une subvention.

Frais de garde mensuels :

- 900 à 1 000 \$ ▶ poupons
- 800 à 900 \$ ▶ bambin et enfants d'âge préscolaire

Proportion absorbée du revenu médian des ménages après impôt, soit 73 935 \$ : entre 9,8 % et 10,9 % avec ajustement au coût de la vie.

## FORMATION INITIALE

Programme de formation  
Diplôme (2 ans)

*Éducation de la petite  
enfance*

- ▶ Collège nordique francophone en collaboration avec l'Université Sainte-Anne

**Prestation :** 22 cours en ligne, à temps plein ou partiel, et 3 stages aux T.N.-O.

## FORMATION CONTINUE

Formation

*Petite enfance*

- ▶ Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

**Prestation :** presque exclusivement en anglais

Ateliers de formation

*Sujets variés*

- ▶ Garderie Plein Soleil

**Prestation :** blocs de 2 heures, en mode présentiel, lors de réunions du personnel et 1 fois par année à l'occasion d'une journée pédagogique

**Contenu :** approfondissement de matières

## PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

- ▶ Pénurie de personnel qualifié francophone
- ▶ Manque de places en service de garde dans la région de Yellowknife et aucun service dans la région de Hay River
- ▶ Accès à la formation continue en français en vue de répondre aux exigences de la loi.



# ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS  
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

PARTENAIRES PANCANADIENS

